



Edito

Chères Vinoliennes, Chers Vinoliens,

Avec le retour du beau temps se profilent des jours où la convivialité, les rencontres redeviendront notre quotidien.

Nous pourrions à nouveau prévoir des événements festifs, et nos idées ne manquent pas.

Notez déjà dans vos agendas la FÊTE du 14 JUILLET que nous préparons avec le comité des fêtes afin de nous retrouver autour de jeux, chansons, danses et pique-nique sympatiques.

Nous en profitons pour vous annoncer une belle nouvelle : depuis ce 8 juin 2021, nous sommes propriétaires de l'ancienne gare SNCF de Vineuil si chère au cœur de bon nombre de vinoliens.

À suivre maintenant dans les mois à venir, l'installation d'un "bistrot de pays" accessible à tous pour créer des liens et se retrouver entre amis et en famille autour d'un café, d'un apéro ou d'une tasse de thé et de petits gâteaux.

En attendant, prenez encore soin de vous afin que nous puissions profiter de ces nouveaux rendez-vous joyeux qui nous attendent.

Bien sincèrement

Le Conseil Municipal

Numéro 8 - juin 2021

Permanence des élus

Tous les samedis de 10h à 12h, hors vacances scolaires, des élus vous reçoivent en mairie, sans rendez-vous, en respectant les mesures sanitaires.

Médiathèque

Votre Médiathèque « essentielle » vous rappelle ses horaires d'ouverture :

Mardi : 14h30 - 17h30

Mercredi : 14h30 - 17h30

Vendredi : 14h30 - 17h30

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES les 20 et 27 juin 2021 LE BUREAU DE VOTE SE TIENDRA AU CENTRE COMMUNAL MAURICE BERNAUDIN

Nous prenons toutes les dispositions nécessaires afin de vous assurer la meilleure sécurité pour vous rendre au Bureau de vote. Notre Plan de circulation, en coordination avec la préfecture de l'Oise vous mènera d'une élection à l'autre sans croisement avec distanciation.

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition ainsi que des stylos et des masques en cas de besoin.

Des PLEXIGLAS sépareront les votants des administratifs ou des élus qui tiendront le BUREAU DE VOTE que ce soit à l'accueil lors de votre prise des bulletins, au moment du vote avec l'urne ainsi qu'au moment de la signature.

**VENEZ
VOTER EN
TOUTE
SÉCURITÉ
DE 8H À 18 H**



En cas d'empêchement, pensez aux PROCURATIONS : Simple, rapide et efficace, faites votre procuration sur <http://maprocuration.gouv.fr> Sachez qu'il est dorénavant possible d'être porteur de deux procurations par personne.

Il est important de voter !

Canicule

REGISTRE POUR LES PERSONNES ISOLÉES

Personnes âgées isolées, la commune met à votre disposition un registre canicule sur lequel vous pouvez vous inscrire, ainsi le CCAS prendra régulièrement de vos nouvelles en cas de forte chaleur.

Peuvent figurer, à leur demande, sur ce registre nominatif :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées ou isolées résidant à leur domicile.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).

Je souhaite m'inscrire sur le registre

Nom - Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

L'inscription sur ce registre ainsi que toutes les informations données sont confidentielles.



LA POLO RIDER CUP

, SOUS L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE POLO (FIP), EST L'ULTIME COMPÉTITION INTERNATIONALE DÉDIÉE AUX GRANDS CLUBS DE POLO DE LA PLANÈTE. LA PREMIÈRE ÉDITION SE TIENDRA AU POLO CLUB DE CHANTILLY, DU 10 AU 20 JUIN 2021.

Pour cette première édition la POLO RIDER CUP sera diffusée dans un peu plus de 150 pays à travers le monde, ce qui est une première pour une compétition de polo avec des clubs français, suisses, américains, espagnols, allemands, russes ou encore venant de Hong Kong. **L'ACCÈS AU GRAND PUBLIC NE SERA AUTORISÉ QU'À PARTIR DU 17 JUIN.** Vous êtes attendus à partir de cette date !



L'ÉCOLE DE POLO : DÉCOUVRIR ET AIMER LE POLO !

Des cours et des packs pour tous niveaux et pour tous âges : il est possible et facile d'apprendre le plus ancien des sports d'équipe au Polo Club du Domaine de Chantilly, la première école de polo agréée par la Fédération Française de Polo. Neuf entraîneurs DEJEPS, joueurs professionnels pour la plupart, sont structurés au sein du Polo Club pour proposer différentes solutions de formation, de l'initiation au perfectionnement. Que vous soyez cavalier confirmé ou débutant, joueur ou non joueur, les cours d'équitation et de polo dispensés par l'École de Polo de Chantilly s'adressent à vous !

Renseignements : contact@poloclubchantilly.com // 03 44 64 04 30



WWW.POLOCLUBCHANTILLY.COM

Commémoration 8 mai et souvenir des déportés



Au cours de la commémoration du 8 mai 1945, le souvenir des déportés a été honoré ainsi que le serment de Koufra du 2 mars 1941.



Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

La Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle se déroulera au Monument aux Morts à 19h. Nous vous espérons nombreux.



Abattage d'arbres

Durant le mois de juin, vous avez pu remarquer la présence de la société OLIVAR sur la commune.

Cette entreprise est chargée de procéder à l'abattage de nombreux arbres sur des parcelles forestières de l'Institut de France se trouvant sur le territoire communal, notamment sur l'allée verte, la promenade d'Egmont, le square André HIET, le Jeu d'Arc et dans le secteur du bois coupé.

Une observation a été réalisée en amont afin d'identifier les arbres malades et présentant à court terme un risque de chute. Il convenait, pour votre sécurité, de les abattre en urgence. C'est chose faite. Le reste de la coupe aura lieu en période hivernale.



Mai à vélo : itinéraire Vinolien !

POUR UNE PROMENADE NATURE ET FAMILIALE, n'hésitez pas parcourir le tracé mis au point par Patrick BARRETT de 8.5km sur les chemins de Vineuil-Saint- Firmin. L'itinéraire est disponible en mairie.

31ème Foulées de l'Ardente du 5 au 20 juin

Compte tenu du contexte sanitaire, cette édition 2021 est proposée sous une forme virtuelle avec le parcours de 12 km en format audioguidé.

Retrouvez le parcours des Foulées au départ de Vineuil Saint Firmin et laissez-vous guider par les instructions pour suivre le parcours dans Vineuil, la forêt de Chantilly, le polo d'Apremont et retour par la forêt à Vineuil-Saint-Firmin.

La course est ouverte du premier samedi de juin au dimanche 20 juin à votre guise. Vous pouvez courir seul ou en groupe dans les limites autorisées par le contexte sanitaire. Pour participer vous avez besoin d'un téléphone portable type iPhone ou Android, de télécharger l'application Royo by Njuko sur Apple Store ou Google Play et bien sûr de vous inscrire via la plateforme de notre partenaire pour le chronométrage, Chronoteam, les Foulées de l'Ardente. Merci de votre participation et de votre soutien pour que les Foulées perdurent et reviennent en 2022 sous la forme habituelle.



Appel aux dons de livres pour l'école

Les bibliothèques de l'école cherchent à faire peau neuve. Dans ce but, l'association des parents d'élèves «Les Petits Vinoliens » et les maîtresses lancent un APPEL AUX DONNS. Si vous avez des livres jeunesse en bon état, dont vous ne vous servez plus, n'hésitez pas à en faire don à l'école !

Vous pourrez les déposer à l'école la semaine du 28 juin au 2 juillet (livres pour les 3-6 ans en maternelle, livres pour les 6 ans et + en élémentaire).

Merci pour votre précieuse aide !



Naissances / Mariages / Décès

NAISSANCES

DETTI Loris Bruno né le 7 mai 2021

BLOT Maxence Christophe Jean-Marc né le 11 mai 2021

COQUOIN Georges Christian Patrick le 23 mai 2021



MARIAGE

GIVRE Bruno John Jacques et SALLANDRE Sylvie Marie Solange, mariés le 15 mai 2021

DÉCÈS

DUJARDIN veuve KRIEG Christiane Louise, née le 9/12/1927 décédée le 18/04/2021

Infos Mairie

Mairie de Vineuil-Saint-Firmin - 1, rue de la Duchesse de Chartres 60500 Vineuil-Saint-Firmin
Tél. : 03 44 57 06 05 / mairie@vineuilsaintfirmin.fr / www.vineuilsaintfirmin.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h - mercredi de 8h30 à 11h30 - mardi, jeudi de 14h à 16h - le premier samedi non férié de chaque mois de 10h à 12h.

Directeur de la publication : François Lanceraux - Comité de rédaction : Corry Neau, Jean-Marc Vincenti, Patrick Barrett - Directrice artistique : Élodie Angeles - Imprimé par Luca Bos sur Papier certifié PEFC.